

PROGRAMME
ONU-REDD

Programme des Nations Unies pour le Développement
Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs, Bureau de gestion



Rapport intérimaire sur les activités menées au titre du Fonds du Programme ONU-REDD

Rapport de l'Agent administratif du Fonds
du Programme ONU-REDD
pour la période allant jusqu'au 31
décembre 2010

PROGRAMME ONU-REDD - 6^{ème} RÉUNION
DU CONSEIL D'ORIENTATION

21-23 mars 2011

Da Lat, Viet Nam



Conformément à la décision du Conseil d'orientation, le présent document a été imprimé en nombre limité afin de réduire au minimum l'impact des processus du programme ONU-REDD sur l'environnement et de contribuer à leur neutralité climatique. Les délégués sont priés d'apporter leurs propres exemplaires à la réunion. La plupart des documents de réunion du programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet à l'adresse www.unredd.net.

Fonds du Programme ONU-REDD

ORGANISMES PARTICIPANTS DES NATIONS UNIES



Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)



Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)



Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

DONATEURS CONTRIBUTEURS



Danemark



Norvège



Espagne

Abréviations, acronymes et sigles

ANAM	Autorité Nationale pour l'Environnement (<i>Autoridad Nacional del Ambiente</i>), Panama
Bureau du FASM	Fonds d'affectation spéciale multidonateurs/PNUD
CBFF	Partenariat pour les Forêts du bassin du Congo
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
COONAPIP	Organisation Coordinatrice nationale des populations autochtones de Panama (acronyme espagnol)
COP16	16 ^{ème} réunion de la Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CPLCC	Consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause
CR	Coordonnateur résident
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCPF	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier
FIP	Programme d'investissement pour la forêt
FORMIS	Projet de « Développement de système d'information de gestion applicable au secteur forestier » au Viet Nam
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Agence allemande de coopération technique)
ICRAF	Centre mondial d'agroforesterie
IPSAS	Normes comptables internationales du secteur public
MNRT	Ministère des Ressources naturelles et du Tourisme (Tanzanie)
MoU	Protocole d'accord (<i>Memorandum of Understanding</i>)
MRV	Mesure, Rapportage et Vérification
NER	Niveaux d'émissions de référence
OIBT	Organisation internationale des bois tropicaux
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
Programme ONU-REDD	Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement
RDC	République démocratique du Congo
REDD+	Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement; le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers
SNV	Stichting Nederlandse Vrijwilligers (Agence de développement des Pays-Bas)
TOR	Mandat (<i>Terms of Reference</i>)

UNDG

Groupe de développement des Nations Unies

UNPFII

Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones

Définitions

Allocation

Montant approuvé par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD en faveur d'un projet/programme donné.

Contribution annoncée

Un montant versé à titre de contribution volontaire par un Donateur à un Fonds, que n'a pas encore confirmé un Arrangement administratif standard dûment signé avec le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs du PNUD (Bureau du FASM), en sa qualité d'Agent administratif du Fonds.

Contribution déposée

Un dépôt de fonds perçu par le Bureau du FASM en faveur du Fonds.

Contribution engagée

Une contribution engagée conformément à un arrangement administratif standard signé avec le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs du PNUD (Bureau du FASM), en sa qualité d'Agent administratif du Fonds.

Coûts indirects

Des coûts indirects qui ne peuvent pas être directement imputables à un programme ou à une activité quelconque de l'organisme. Ce type de coûts est fixé à 7 pour cent dans le cas du FASM.

Date de démarrage du projet

Date de transfert de la première tranche par le Bureau du FASM à un organisme de l'ONU participant.

Décaissement des projets

Le montant versé à un prestataire ou à une entité quelconque en contrepartie de biens reçus, de travail réalisé et/ou de services rendus (les engagements non réglés n'étant pas compris) par les organismes participants de l'ONU.

Dépenses relatives aux projets

Décaissement et engagements non réglés des organismes participants de l'ONU, afférents aux paiements dus pour l'année considérée.

Document de Projet/Programme

Un plan de travail annuel ou un document de programme/projet etc., approuvé par le Conseil d'orientation aux fins d'allocation de fonds.

Engagement des projets

Le montant pour lequel ont été signés des contrats juridiquement contraignants, dont des engagements pluriannuels susceptibles d'être décaissés dans les années à venir.

Organismes participants de l'ONU

Les organismes signataires d'un Protocole d'accord avec le Bureau du FASM.

Transfert

Fonds transférés par le Bureau du FASM à un(des) organisme(s) de l'ONU participant(s) sur la base d'une allocation approuvée par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD.

Table des matières

Résumé exécutif	1
1 Introduction	5
1.1 Mandat du Programme	5
1.2 Structure du Programme.....	6
2 Bilan global des financements	7
2.1 Programmes approuvés	8
3 Bilan de la mise en oeuvre.....	10
3.1 Programmes nationaux	10
3.1.1 Programme national de la Bolivie	10
3.1.2 Programme national de la République démocratique du Congo	10
3.1.3 Programme national de l'Indonésie.....	14
3.1.4 Programme national du Panama	16
3.1.5 Programme national de la Tanzanie	17
3.1.6 Programme national du Viet Nam	18
3.1.7 Programme national de la Zambie.....	20
3.2 Programme global ONU-REDD	21
4 Les grands succès et les enjeux du Fonds.....	28
5 Résultats financiers.....	29
5.1 Contributions des bailleurs.....	29
5.2 Intérêts	30
5.3 Recouvrement des coûts.....	30
6 Responsabilité et transparence	30
7 Conclusion.....	31

Liste des tableaux

Tableau 1–1	Liste des pays partenaires du Programme ONU-REDD	6
Tableau 2–1	Programmes approuvés en 2010 (en dollars américains)	8
Tableau 3–1	Programme national de la Bolivie (en dollars américains)	10
Tableau 3–2	Programme national de la République démocratique du Congo (en dollars américains)	12
Tableau 3–3	Programme national de l'Indonésie (en dollars américains).....	14
Tableau 3–4	Programme national du Panama (en dollars américains)	16
Tableau 3–5	Programme national de la Tanzanie (en dollars américains)	17
Tableau 3–6	Programme national du Viet Nam (en dollars américains)	18
Tableau 3–7	Programme national de la Zambie (en dollars américains).....	20
Tableau 3–8	Transferts et décaissements pour le Programme global (en dollars américains)	21
Tableau 5–1	Sources et utilisation des fonds pour l'exercice s'achevant le 31 décembre 2010 (en dollars américains)	29
Tableau 5–2	Total des dépôts des donateurs au Fonds du Programme ONU-REDD, montant cumulé au 31 décembre 2010 (en milliers de dollars américains).....	30
Tableau 5–3	Intérêts perçus par le Fonds au 31 décembre 2009 et par les organismes participants en 2010 (en dollars américains)	30

Résumé exécutif

Introduction

Le Rapport intérimaire sur les activités menées au titre du Fonds du Programme (le « Fonds ») ONU-REDD - dans le cadre du Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement – a été préparé par le Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs (Bureau du FASM) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), en sa qualité d'Agent administratif du Fonds du Programme ONU-REDD. Ce rapport intérimaire de synthèse, qui couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010, fournit des informations descriptives et financières sur l'évolution la mise en œuvre des programmes financés par le Programme ONU-REDD, retrace les enseignements tirés et expose les problèmes communs qui se sont posés.

Rapports intérimaires

Ce rapport fait la synthèse des informations et des données présentées dans chaque rapport descriptif intérimaire remis au Bureau du FASM. Il ne s'agit ni d'une évaluation du Fonds du Programme ONU-REDD ni d'une estimation de la performance des organismes participants de l'ONU par le Bureau de la FASM, ces tâches faisant partie d'une évaluation indépendante du Fonds du Programme ONU-REDD.

Structure du rapport

Le rapport comprend sept sections. La Section 1 donne un aperçu général du document-cadre du Programme ONU-REDD, de la gouvernance et de la procédure d'approbation. La Section 2 fournit des informations sur la situation financière dans son ensemble, sur l'approbation des programmes et sur les transferts de fonds. La Section 3 expose en détail les activités de mise en œuvre du Programme. La Section 4 fait le point sur les progrès accomplis et sur les défis rencontrés. La Section 5 décrit brièvement les résultats financiers, sur la base des informations fournies par les organismes de participants de l'ONU. La Section 6 définit les principes de transparence et de responsabilité qui s'appliquent aux opérations du Programme ONU-REDD, et la Section 7 conclut le rapport. Les rapports descriptifs annuels, soumis par les programmes conjoints, sont présentés dans l'Annexe 1.

Programme ONU-REDD

C'est en septembre 2008 que le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (Programme ONU-REDD) a été créé dans le but d'aider les pays en développement à renforcer leurs capacités en vue de réduire les émissions et de pouvoir participer à l'avenir au mécanisme REDD+. Le Programme ONU-REDD s'appuie sur l'autorité convocatrice et la compétence de ses trois organismes participants des Nations Unies : La FAO, le PNUD et le PNUE. S'il est vrai que le Fonds du Programme ONU-REDD est la plus généreuse et la plus importante source de financement, le Programme étend ses ramifications bien au-delà à travers d'autres activités liées à la REDD+ des organismes concernés et grâce aux contributions découlant d'autres projets.

À la base de sa politique de soutien aux processus de préparation à la REDD+, le Programme ONU-REDD s'articule autour de deux principales modalités : (1) l'appui direct à l'élaboration et à la mise en œuvre des Programmes nationaux ; et (2) les activités internationales complémentaires qui viennent s'ajouter et, éventuellement, contribuer aux efforts déployés en faveur de la REDD+ sur le plan national.

En décembre 2010, le Programme ONU-REDD comptait 29 pays partenaires : l'Argentine, le Bangladesh, le Bhoutan, la Bolivie, le Cambodge, la République centrafricaine, la Colombie, le Costa Rica, la République démocratique du Congo, l'Équateur, le Gabon, le Guatemala, la Guyana, l'Indonésie, le Kenya, le Mexique, le Népal, le Nigéria, le Panama, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Paraguay, les Philippines, la République du Congo, les Îles Salomon, le Sri Lanka, le Soudan, la Tanzanie, le Viet Nam et la Zambie. Le Conseil d'orientation a approuvé les demandes de financement de douze d'entre eux, à l'appui des activités de leurs Programmes nationaux, à savoir la Bolivie, le Cambodge, la République démocratique du Congo, l'Indonésie, le Panama, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Paraguay, les Philippines, les Îles Salomon, la Tanzanie, le Viet Nam et la Zambie. Parmi ceux-ci, le Programme ONU-REDD a décaissé des fonds à sept pays actuellement en phases de démarrage et de mise en œuvre : la Bolivie, la République démocratique du Congo, l'Indonésie, le Panama, la Tanzanie, le Viet Nam et la Zambie. En 2010 le Programme ONU-REDD se déroulait conformément aux orientations du Document-cadre¹ du Programme ONU-REDD. À présent, il s'inspire essentiellement de la Stratégie du Programme ONU-REDD 2011-2015 entérinée en novembre 2010 par le Conseil d'orientation.

Structure du Programme

Le Programme ONU-REDD est gouverné par un **Conseil d'orientation**, responsable de la surveillance, de l'orientation stratégique et des allocations de fonds. Il est constitué de représentants de pays membres (à raison de trois représentants de chaque circonscription régionale (l'Afrique, la région Pacifique et les Caraïbes), des trois donateurs les plus généreux contribuant au Fonds d'affectation spéciale multidonateurs, de représentants d'organismes de la société et des populations autochtones, et des trois organismes participant au Programme ONU-REDD : la FAO, le PNUD et le PNUE. Les pays partenaires, appartenant à chaque circonscription régionale, qui ne sont pas encore membres peuvent participer en tant qu'observateurs. À noter que les secrétariats de la CCNUCC et du FEM, et de la Banque mondiale ont le statut d'observateurs permanents. Le Bureau du FASM est un membre de droit du Conseil d'orientation.

Les **organismes participants de l'ONU**, la FAO, le PNUD et le PNUE assument la responsabilité programmatique et financière totale de la mise en œuvre du Programme, et chacun d'entre eux y contribue grâce à leurs champs d'expertise et leurs mandats différents mais aussi complémentaires: La FAO sur des questions techniques liées à la foresterie, aux ressources naturelles, et en soutenant en particulier le développement du suivi de la REDD+, y compris les systèmes MRV ; le PNUD avec sa présence dans presque tous les pays, son regard axé sur la gouvernance et les implications socio-économiques de la REDD+, et sur l'engagement des populations autochtones et de la société civile ; et enfin le PNUE qui rassemble des experts et des décideurs dans le programme d'action en faveur de la REDD+, pour mieux faire connaître les avantages qu'offre la REDD+ et renforcer les capacités dans ce domaine, pour faciliter les conditions de passage à une économie faible en carbone par une transformation du secteur forestier en procédant à des analyses, en élaborant des scénarios et en évaluant les éventuelles options d'investissements.

Le **secrétariat du Programme ONU-REDD** a été établi à Genève en 2009. Il comprend un chef de bureau et les administrateurs responsables de la coordination, de la mise en œuvre et de la supervision du Programme ONU-REDD, et assume notamment la fonction de Secrétariat du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD.

Le **Bureau du FASM** a été nommé Agent administratif du Fonds du Programme ONU-REDD. En tant que tel, ses responsabilités incluent la réception, l'administration et la gestion des contributions versées par les donateurs; le décaissement des fonds aux organismes participants conformément aux directives du Conseil d'orientation du

¹ Document-cadre ONU-REDD (20 juin 2008)

Programme ONU-REDD, et la compilation des rapports descriptifs et financiers produits par les Programmes et les organismes participants

Les grands succès et les enjeux du Fonds

En 2010, le Fonds n'a dans l'ensemble pas cessé de progresser. 44 millions de dollars ont été affectés à neuf programmes conjoints et, à ce jour, 36 millions de dollars ont été transférés. Les huit Programmes nationaux bénéficiaires de fonds rendent compte de niveaux d'avancées variables – allant de programmes tels que ceux de la RDC, qui a déjà atteint les résultats escomptés de la première phase du Programme national, aux pays qui en sont toujours au stade de démarrage (comme la Bolivie, le Panama et la Zambie). Précisons que les accomplissements du Programme global – le premier programme à être approuvé – ne font aucun doute.

À titre d'exemples, précisons que la RDC a publié son Plan de préparation en juillet et qu'elle poursuit activement la mise en œuvre de sa feuille de route REDD+, à laquelle participent fermement des parties prenantes. Il en va de même au Viet Nam, où la stratégie REDD+ nationale a été mise en place et qui, à l'heure actuelle, fait l'objet d'une consultation nationale à grande échelle.

Au sujet du Programme global, parmi les accomplissements rapportés pour l'année 2010, nous citerons : le soutien technique apporté aux pays considérés pour développer les outils de Mesure, Rapportage et Vérification et les méthodes de supervision du programme REDD+ mis au point selon les besoins nationaux ; l'élaboration de « Directives concernant l'engagement des parties prenantes dans la Préparation à la REDD+, en mettant l'accent sur la participation des populations autochtones et autres communautés tributaires des forêts » et les outils analytiques tels que l'approche de normes socio-écologiques minimales et l'outil d'évaluation des risques et les analyses spatiales sur le carbone et les avantages multiples qui en découlent.

Tous les programmes financés ont prouvé soutenir les capacités nécessaires à la préparation de la REDD+, la RDC ayant publié son plan de préparation définitif en juillet. De surcroît, ils ont tous réussi à engager un grand nombre de parties prenantes, issus de secteurs variés, à l'occasion d'ateliers, de réunions et d'autres activités dont l'émission et la diffusion de recommandations en matière d'engagement. Le Programme ONU-REDD a également bien avancé dans son soutien au développement de systèmes de surveillance des forêts au niveau national et aussi en facilitant l'accès à des données de télédétection gratuites, la plupart du temps disponibles et fort précieuses.

Outre les avancées axées sur les résultats, d'énormes progrès ont été accomplis en coordination avec le Fonds de partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale (FCPF) et le Programme d'investissement pour la forêt (FIP). Nous commençons à tirer des enseignements infiniment constructifs de pays qui ont œuvré avec succès en faveur de la mise en œuvre de la REDD+. Figurent parmi ces enseignements l'importance du leadership national, une capacité de mise en œuvre rationnelle et une approche correctement coordonnée entre les diverses agences de l'ONU-REDD et le FCPF, sans oublier l'importance de sensibiliser les populations au programme à tous les niveaux pour garantir une participation et un engagement proactifs. Au sujet des difficultés constatées, nous mentionnerons la mise en place de mécanismes de coordination, le temps passé à lancer et gérer les processus de consultation, et l'harmonisation des attentes avec les réalités sur le terrain.

Question financement, le Fonds ONU-REDD est passé entre 2009 et la fin 2010 de 54 à 94 millions de dollars, grâce au nombre croissant de donateurs intéressés. En complément du propre financement du Programme

ONU-REDD, un certain nombre d'activités ont été menées en collaboration avec d'autres partenaires comme le FCPF, le FIP, des agences bilatérales, l'OIBT, l'UICN et le CBFF.

Responsabilité et transparence

En 2010, le bureau du FASM a lancé officiellement GATEWAY, une plate-forme de partage des connaissances permettant d'accéder en temps réel (avec un décalage maximal de deux heures) aux données financières du bureau du FASM comptabilisant les contributions des bailleurs, les budgets des programmes et les transferts aux organismes participants de l'ONU. Le site publie également des rapports descriptifs intérimaires et des informations actualisées sur les résultats en cours, et permet de consulter plus de 4 000 rapports et documents pertinents et des outils et tableaux présentant les données financières. La plate-forme, conçue pour fournir au système des Nations Unies des services de gestion des fonds guidés par les principes de transparence et de responsabilité afin d'en renforcer la cohérence, l'efficacité et l'efficience, est consultable sur <http://mdtf.undp.org>.

Outre les informations publiées sur GATEWAY, le site Internet du Programme ONU-REDD, <http://www.un-redd.org/>, dispense également des renseignements mis à jour le concernant.

Conclusion

2010 a marqué une étape importante pour le Programme ONU-REDD. Depuis 2009, lorsque le Programme possédait neuf pays pilotes initiaux, le nombre de pays partenaires est passé à 29. En outre, trois pays non pilotes ont obtenu l'approbation de leurs financements par le Conseil d'orientation en 2010. Les Programmes nationaux commencent à mûrir, quoique à différents rythmes de mise en œuvre. Les activités globales servent avantageusement la communauté internationale de la REDD+ et apportent un soutien technique supplémentaire aux efforts nationaux en faveur de la REDD+. La base des donateurs du Programme s'élargit, et les partenariats se multiplient avec d'autres organismes. Les effectifs du secrétariat sont désormais au complet, et les procédures ont été mises en place pour assurer le développement et le suivi des programmes. En somme, les Programmes nationaux et global ont continué d'enregistrer des résultats tangibles dans son appui à l'élaboration par les pays de leurs plans et stratégies nationaux de REDD+.

1 Introduction

Le Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (Programme ONU-REDD) a été créé en septembre 2008, en vue d'aider les pays en développement à renforcer leur capacité de réduction des émissions et à participer au futur mécanisme de la REDD+. Comme le définit la Stratégie du Programme ONU-REDD, le terme REDD+ fait référence à la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement, ainsi qu'au rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers² dans les pays en développement.

La Norvège, qui est le donateur fondateur du Programme, a versé des fonds de démarrage considérables. Ont suivi le Danemark, occupant la deuxième place des donateurs, puis l'Espagne revendiquant la troisième place en 2010. À l'occasion de la 5^{ème} réunion du Conseil d'orientation en novembre 2010, le Japon a annoncé envisager d'apporter sa contribution au Programme.

Le Programme ONU-REDD aide les gouvernements à élaborer des stratégies REDD+ sur le plan national, à établir des systèmes de suivi, à soutenir la participation de parties prenantes et à évaluer les avantages multiples que présente le Programme. S'appuyant sur les enseignements tirés et les retours d'informations des pays et autres partenaires concernés, le Programme a élargi sa base financière ainsi que le nombre des pays participants. Le Programme est à l'écoute des appels des pays concernés, et est prêt à soutenir - dans le secteur forestier et d'autres secteurs - la transformation qui changera la physionomie des terres dans les économies des pays en développement et dont ils ont besoin pour être prêts à préparer la REDD+.

Le Rapport intérimaire de 2010 traite en détail de la période allant du 1 janvier au 31 décembre 2010. Il a été préparé par le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs (Bureau du FASM) en sa qualité d'Agent administratif, en étroite collaboration – et en obtenant des informations - avec les trois organismes participants de l'ONU, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), ainsi qu'avec le Secrétariat du Programme ONU-REDD. Comme le stipule le Protocole d'accord (MoU) entre la FAO, le PNUD, le PNUE et le Bureau du FASM, l'on attend du Bureau du FASM qu'il rédige un rapport portant sur les aspects opérationnels du FASM.

Un accord sur la REDD+ a été passé à l'issue de la 16^{ème} réunion de la Conférence des parties (COP-16) de la CCNUCC qui s'est déroulée à Cancun, au Mexique, en décembre 2010. Ledit accord définissait le cadre énonçant les fondements sur lesquels bâtir un accord détaillé de grande envergure conforme à la CCNUCC, et qui de fait constituerait un document d'orientation influent et offrirait de grandes possibilités, dans un souci de faire avancer les travaux du Programme ONU-REDD.

1.1 Mandat du Programme

² CCNUCC Decisions 1/CP.13; 2/CP.13 and 4/CP.15

Le Programme ONU-REDD s'appuie sur l'autorité convocatrice et la compétence de ses trois organismes participants des Nations Unies : la FAO, le PNUD et le PNUE. S'il est vrai que le Fonds du Programme ONU-REDD est la plus généreuse et la plus importante source de financement, le Programme étend ses ramifications bien au-delà à travers d'autres activités liées à la REDD+ des organismes concernés et grâce aux contributions découlant d'autres projets.

À la base de sa politique de soutien aux processus de préparation à la REDD+, le Programme ONU-REDD s'articule autour de deux principales modalités : (1) l'appui direct à l'élaboration et à la mise en œuvre des Programmes nationaux et (2) les activités menées aux niveaux mondial et régional qui viennent s'ajouter et, éventuellement, contribuer aux efforts déployés en faveur des activités menées au niveau national.

En décembre 2010, le Programme ONU-REDD comptait 29 pays partenaires (voir le tableau ci-après) : Le Conseil d'orientation a approuvé les demandes de financement de douze d'entre eux, à l'appui des activités de leurs Programmes nationaux, à savoir la Bolivie, le Cambodge, la République démocratique du Congo, l'Indonésie, le Panama, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Paraguay, les Philippines, les Îles Salomon, la Tanzanie, le Viet Nam et la Zambie. Parmi ceux-ci, le Programme ONU-REDD a décaissé des fonds à sept pays actuellement en phases de démarrage et de mise en œuvre : la Bolivie, la République démocratique du Congo, l'Indonésie, le Panama, la Tanzanie, le Viet Nam et la Zambie. En 2010, le Programme ONU-REDD se déroulait conformément aux orientations du Document-cadre³ du Programme ONU-REDD. À présent, il s'inspire essentiellement de la Stratégie du Programme ONU-REDD 2011-2015 entérinée en novembre 2010 par le Conseil d'orientation

Tableau 1-1 Liste des pays partenaires du Programme ONU-REDD

Argentine	Bangladesh	Bhoutan
Bolivie	Cambodge	République centrafricaine
Colombie	Costa Rica	République démocratique du Congo
Équateur	Gabon	Guatemala
Guyana	Indonésie	Kenya
Mexique	Népal	Nigéria
Panama	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Paraguay
Les Philippines	République du Congo	Îles Salomon
Sri Lanka	Soudan	Tanzanie
Viet Nam	Zambie	

1.2 Structure du Programme

Le Programme ONU-REDD est gouverné par un **Conseil d'orientation**, responsable de la surveillance, de l'orientation stratégique et des allocations de fonds. Il est constitué de représentants de pays membres (à raison de trois représentants de chaque circonscription régionale (l'Afrique, la région Asie-Pacifique et les Caraïbes), des trois donateurs les plus généreux contribuant au Fonds d'affectation spéciale multidonateurs, de représentants d'organismes de la société et des populations autochtones, et des trois organismes participant au Programme ONU-REDD : la FAO, le PNUD et le PNUE. Les pays, appartenant à chaque circonscription régionale, qui ne sont pas encore membres peuvent participer en tant qu'observateurs. À noter que les secrétariats de la CCNUCC et du FEM, et de la Banque mondiale (représentant le Fonds de partenariat pour le Carbone forestier

³ Document-cadre de l'ONU-REDD (20 juin 2008)

(FCPF)) ont le statut d'observateurs permanents. Le Bureau du FASM est un membre de droit du Conseil d'orientation

C'est le Conseil d'orientation qui gouverne dans son ensemble le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs de l'ONU-REDD (Fonds du Programme ONU-REDD). The «Mandat et le Règlement intérieur », qui avaient été entérinés lors de la première réunion du Conseil d'orientation, définissent le processus d'allocation de fonds.

Les **organismes participants de l'ONU**, la FAO, le PNUD et le PNUE assument la responsabilité programmatique et financière totale de la mise en œuvre du Programme, et chacun d'entre eux y contribue grâce à leurs champs d'expertise et leurs mandats différents mais aussi complémentaires: La FAO sur des questions techniques liées à la foresterie, aux ressources naturelles, et en soutenant en particulier le développement du suivi de la REDD+, y compris les systèmes MRV ; le PNUD avec sa présence dans presque tous les pays, son regard axé sur la gouvernance et les implications socio-économiques de la REDD+, et sur l'engagement des populations autochtones et de la société civile ; et enfin le PNUE qui rassemble des experts et des décideurs dans le programme d'action en faveur de la REDD+, pour mieux faire connaître les avantages qu'offre la REDD+ et renforcer les capacités dans ce domaine, pour faciliter les conditions de passage à une économie faible en carbone par une transformation du secteur forestier en procédant à des analyses, en élaborant des scénarios et en évaluant les éventuelles options d'investissements.

Le **secrétariat du Programme ONU-REDD** a été établi à Genève en 2009. Il comprend un chef de bureau et els administrateurs responsables de la coordination, du soutien et de la supervision du Programme ONU-REDD. Il est également en partie responsable de la mise en œuvre du Programme global et assume notamment la fonction de secrétariat du Conseil d'orientation de l'ONU-REDD.

Le **Bureau du FASM** fait office d'Agent administratif du Fonds du Programme ONU-REDD. En tant que tel, ses responsabilités incluent la réception, l'administration et la gestion des contributions versées par les donateurs, le décaissement des fonds aux organismes participants, conformément aux directives du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, et la compilation des rapports descriptifs et financiers produits par les organismes participants.

Le Bureau du FASM assume l'ensemble des fonctions d'Agent administratif, conformément au « Protocole sur le rôle de l'Agent administratif du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs » approuvé par l'UNDG.

2 Bilan global des financements

En 2010, les contributions au Programme ONU-REDD ont augmenté de 40 millions de dollars américains. La Norvège et le Danemark ont tous deux accru leurs contributions et un nouveau donateur, l'Espagne, a effectué un versement sur le fonds. Au 31 décembre 2010, les sommes versées s'élevaient à 94 millions de dollars américains.

En 2010 le Conseil d'orientation a approuvé des allocations de fonds à hauteur de 44 million en faveur de 9 autres programmes. Au 31 décembre 2010, le montant total des allocations de fonds s'élevaient à 76 millions de dollars, sur lesquels 51 millions ont été transférés aux programmes une fois tous les documents y afférents finalisés. La Section 5 du présent rapport contient des renseignements plus détaillés sur le bilan financier.

2.1 Programmes approuvés

En 2010, le Conseil d'orientation ONU-REDD donnait son aval à huit pays ayant fait des demandes d'allocations de fonds à des Programmes nationaux. Il s'agissait de la Bolivie, du Cambodge, de la République démocratique du Congo, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Paraguay, des Philippines, des Îles Salomon et de la Zambie (c'est-à-dire cinq pays sur les neuf pays pilotes initiaux et trois nouveaux pays partenaires). De surcroît, le Conseil d'orientation a également approuvé les allocations de fonds au Programme global.

Tableau 2-1 Programmes approuvés en 2010 (en dollars américains)

Programme	Budget 2010 approuvé	Date d'approbation
Bolivie	4 708 000	10 mars
Cambodge	3 001 350	10 novembre
République démocratique du Congo	5 500 000	10 mars
Papouasie-Nouvelle-Guinée	6 388 884	10 novembre
Paraguay	4 720 001	10 novembre
Philippines	550 000	10 novembre
Îles Salomon	500 000	10 novembre
Zambie	4 490 000	10 mars
Programme global (de financement non affecté)	6 333 038	10 mars/ 10 décembre
Programme global (de financement affecté)	8 688 584	10 juillet
MONTANT TOTAL APPROUVÉ	44 879 857	

Trois des pays, dont les demandes d'allocations de fonds aux Programmes nationaux ont été approuvées par le Conseil d'orientation – soit la Bolivie, la République démocratique du Congo et la Zambie – ont reçu les fonds qui leur ont été transférés et sont maintenant dans les phases de démarrage et de mise en œuvre. Il en sera davantage fait référence dans la Section 3 du présent document. Les autres cinq pays : le Cambodge, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Paraguay, les Philippines et les Îles Salomon procèdent actuellement à la révision et à la finalisation des Documents des Programmes nationaux, avant que ne leur soient versés les fonds alloués et d'entrer dans les phases de démarrage et de mise en œuvre de leur Programme national. Un résumé succinct des objectifs que visent les Programmes nationaux de ces pays est présenté dans les lignes qui suivent.

Cambodge

L'objectif qu'ambitionne le Programme national ONU-REDD du Cambodge est « d'aider le Cambodge à se préparer à la mise en œuvre de la REDD+, en développant et valorisant notamment les institutions, politiques et capacités essentielles ». Pour y parvenir, quatre résultats s'imposent :

- Gérer efficacement le processus de préparation à la REDD+ sur le plan national et l'engagement des parties prenantes conformément aux principes stipulés dans la Feuille de route
- Élaborer la stratégie et le cadre de mise en œuvre de la REDD+ au niveau national
- Renforcer les capacités à gérer la REDD+ aux niveaux sous-nationaux
- Créer un système de supervision et une capacité de mise en œuvre

Papouasie-Nouvelle-Guinée

Le Document du Programme national complet, ainsi qu'une reprogrammation de son Programme national initial - qui avaient été approuvés en 2009 sans toutefois avoir jamais été signés - et la programmation de ses fonds affectés applicables à son Programme complet, ont été entérinés par le Conseil d'orientation, sous réserve de certaines conditions. Ces conditions demandent être dûment révisées avant que ces documents ne puissent être signés.

Paraguay

Le Programme national du Paraguay soutiendra le gouvernement dans ses efforts de lutte contre les moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts, pour ainsi s'assurer que le pays est prêt à participer à la REDD. Pour y parvenir, trois résultats s'imposent :

- Améliorer les capacités institutionnelles et techniques des organisations gouvernementales et de la société civile en vue de gérer les activités de la REDD au Paraguay
- Mettre en place des capacités pour mettre en œuvre la REDD au niveau local
- Élargir les connaissances et accroître le renforcement des capacités applicables à la REDD, dans le cas des communautés tributaires de la forêt, en particulier des populations autochtones, et d'autres parties prenantes pertinentes du pays

Les Philippines

L'objectif que se propose le Programme national initial des Philippines est « d'accroître la capacité d'action des gestionnaires et des groupes d'appui des terres forestières, des zones protégées et des domaines ancestraux pour mettre en œuvre les activités et les projets liés à la REDD+. Pour y parvenir, les résultats suivants s'imposent :

- Soutenir la préparation à la REDD+ en ayant recours à un processus de gestion inclusif et participatif
- Identifier une approche systématique et structurelle de la préparation à la REDD+ en s'appuyant sur des études d'options concrètes et à travers une consultation inclusive
- Accroître la capacité à créer des scénarios de référence (« baselines »)

Îles Salomon

- L'objectif que se propose le Programme national initial des Îles Salomon est « de mettre en place les capacités institutionnelles et individuelles indispensables pour élaborer la préparation à la REDD+ dans les Îles Salomon ». Pour y parvenir, trois résultats s'imposent :
- Soutenir la préparation à la REDD+ en ayant recours à des procédures de gestion inclusives et participatives
- Attendre des parties prenantes une profonde compréhension des éventuels avantages et risques associés à la REDD+
- Développer des capacités préliminaires pour les besoins de la formulation des NER et du système MRV

3 Bilan de la mise en œuvre

3.1 Programmes nationaux

Au 31 décembre 2010, sept pays avaient perçus des fonds, leurs Programmes nationaux entrant alors dans les phases de démarrage et de mise en œuvre. Il s'agit de la Bolivie, de la République démocratique du Congo, de l'Indonésie, du Panama, de la Tanzanie, du Viet Nam et de la Zambie.

3.1.1 Programme national de la Bolivie

En mars 2010, 4 708 000 de dollars, approuvés par le Conseil d'orientation, ont été versés à la **Bolivie** pour mener à bien son Programme national complet, 1 216 055 de dollars ayant été transférés le 3 décembre 2010. Aucun décaissement n'a été fait et la mise en œuvre débutera en janvier 2011.

Tableau 3-1 Programme national de la Bolivie (en dollars américains)

Organismes participants de l'ONU	Montant alloué au 31 décembre 2010	Montant total transféré jusqu'au 31 décembre 2010	Montant total des décaissements jusqu'au 31 décembre 2010
FAO	1 819 000	515 205	0
PNUD	2 889 000	700 850	0
TOTAL	4 708 000	1 216 055	0

Le Programme national de la Bolivie se propose d'aider ce pays à se préparer à la REDD+ sur le plan national. Pour y parvenir, trois résultats s'imposent : 1) Optimiser la capacité au sein des institutions gouvernementales, sur le plan national, pour mettre en œuvre les activités associées à la REDD+, surveiller et évaluer le stock de carbone dans les forêts ; 2) améliorer la capacité de la société civile de mettre en œuvre les activités liées à la REDD+ ; et 3) créer des compétences liées à la REDD+ au niveau local, avec la participation des entités territoriales et la société civile..

Le Document du Programme national a pu être achevé grâce à un certain nombre d'activités préparatoires, notamment des réunions de parties prenantes et des missions d'assistance technique qui se sont déroulées en 2010, tout comme l'a été au mois de juin « l'Approche harmonisée au transfert de fonds du Programme national sur le changement climatique », -une condition indispensable à la mise en œuvre du programme.

À côté du financement du FASM au Programme ONU-REDD, parmi les autres partenaires qui ont contribué aux efforts en faveur de la REDD+ dans le pays, citons la KFW (Allemagne) à hauteur de 2 000 000 € (en cours), somme destinée au financement de la coopération technique en vue d'un renforcement des institutions, et de 8 000 000 € (en cours) pour la mise en œuvre de projets pilotes. Des pourparlers sont également en cours au sujet d'une éventuelle contribution de 3,6 millions de dollars de la part du FCPF.

3.1.2 Programme national de la République démocratique du Congo

La République démocratique du Congo a perçu 1 883 200 en juin 2009 à l'appui de son Programme national initial. En mars 2010, le Conseil d'orientation a approuvé une allocation supplémentaire de fonds d'un montant

de 5 500 000 de dollars en faveur du Programme national complet, lesdits fonds ayant été transférés en novembre 2010. L'intégralité du budget et du montant transférés, au 31 décembre 2010, s'élevait à 7 383 200 de dollars. Les décaissements globaux, depuis la phase de démarrage, étaient de 1 930 318 de dollars au 31 décembre 2010.

Tableau 3–2 Programme national de la République démocratique du Congo (en dollars américains)

Organismes participants de l'ONU	Montant alloué au 31 décembre 2010	Total des montants transférés jusqu'au 31 décembre 2010	Total des décaissements jusqu'au 31 décembre 2010
FAO	2 926 450	2 926 450	485 901
PNUD	3 110 690	3 110 690	1 244 886
PNUE	1 346 060	1 346 060	199 531
TOTAL	7 383 200	7 383 200	1 930 318

En République démocratique du Congo, le Programme ONU-REDD initial visait à mettre en place les conditions propices à la mise en œuvre d'une stratégie REDD, ayant atteint ses objectifs, à savoir : 1) préparer un Plan de préparation (Plan-R) par une méthode participative et multipartite; 2) informer et former les parties prenantes en vue de leur permettre de participer activement au processus REDD ; et 3) mettre en place les fondements techniques de la REDD. Les objectifs du programme national complet, approuvé en mars 2010, sont les suivants : 1) instaurer d'une manière participative une stratégie REDD+ nationale, à l'horizon 2030, qui soit prête à démarrer ; 2) élaborer un cadre institutionnel en faveur de la mise en œuvre de la REDD, qui soit prêt en 2013 sur une base intérimaire ; et 3) créer un système MRV élaboré opérationnel à l'appui de la REDD.

Le Plan-R ayant été adopté et le processus avancé pour entrer dans la deuxième phase d'appui du Programme ONU-REDD, un ensemble d'objectifs nouveaux a été formulé venant compléter les précédents et pour orienter la RDC sur une voie plus sûre. En mars 2010, le Conseil d'orientation de l'ONU-REDD et le Comité des participants du FCPF ont entériné le Programme national complet (Plan-R), le processus ayant été avancé pour établir une feuille de route concrète facilitant la mise en place de la REDD+ dans le pays. En fait, la deuxième phase a été marquée par un ensemble de nouveaux objectifs, s'inspirant de la première phase et complétant cette dernière. Les cinq objectifs visés sont les suivants : i) instaurer d'une manière participative une stratégie REDD+ nationale, à l'horizon 2030, qui soit prête à démarrer ; ii) élaborer un cadre institutionnel en faveur de la mise en œuvre de la REDD, qui soit prêt en 2013 sur une base intérimaire iii) créer un système MRV élaboré opérationnel à l'appui de la REDD ; (iv) tirer des leçons des activités sur le terrain et avoir une meilleure perception de la REDD+ fondée sur des projets pilotes ; et (v) dans le même temps, planifier et entamer la phase d'investissements par le biais de programmes REDD+ prévoyant des mesures précoces. Dans cet esprit, ces cinq objectifs sont structurés en quatre composantes avec un niveau de gestion et de coordination intersectoriel. Il est prévu que le Programme national complet s'étendra sur deux ans et demi, devant débuter en octobre 2010. À l'heure actuelle, la RDC est en pleine mise en œuvre de sa feuille de route REDD+, en s'appuyant sur la participation ferme et permanente de parties prenantes. Étant entré dans la phase de mise en œuvre de son Programme national complet, l'on observe que les activités ont évolué, passant de la planification stratégique aux tout premiers résultats, notamment la réalisation d'études majeures, la mise à l'essai de projets pilotes REDD+, l'instauration d'arrangements institutionnels, la formation du personnel et le renforcement des

capacités, le partage du savoir à un niveau régional, la réalisation du processus de consultation national et la création de l'Université de la REDD+.

En août, la RDC a été sélectionnée comme pays pilote dans le cadre du Programme d'investissement pour la forêt, la prévision budgétaire s'élevant à environ 65 millions de dollars. L'objet de ce programme est de soutenir la phase d'investissement de la REDD+ en RDC (Composante 4 de son Plan de préparation). Le même mois, à l'occasion d'une séance de formation de deux jours, organisée par la Coordination nationale REDD de la RDC, ont été officiellement institués le Comité national et le Comité interministériel en faveur de la REDD+.

La série d'ateliers de consultation, qui a été lancée en 2009 et a pris fin en 2010, a permis d'introduire le Programme REDD+ au niveau des provinces et de renforcer les capacités en organisant des séances de formation au profit des parties prenantes, pour les encourager à participer activement au processus de la REDD+. Une importance particulière a été attachée au travail en étroite collaboration et au soutien à apporter à la mise en œuvre de la plate-forme nationale des diverses organisations de la société civile. Au nombre des efforts de renforcement des capacités, il est bon de mentionner la création en août 2010 de la « Première université internationale de la REDD+ », inaugurée en présence de représentants du ministère de l'Environnement. Les séances de formation ont déjà débuté dans cette université, après avoir réussi à convaincre 250 parties prenantes de la RDC et de la COMIFAC et d'autres régions d'Afrique.

Une étude majeure, terminée en octobre, a permis d'évaluer les expériences menées à bien et les leçons tirées en matière de préservation des forêts, et ainsi de fournir au programme des informations précieuses pour l'aider à élaborer au mieux des projets REDD+, compte tenu des expériences acquises en matière de reboisement et déboisement, d'intensification agricole et de rendement énergétique. Enfin, en décembre était lancée une procédure d'accréditation et d'enregistrement du projet REDD+ à l'échelle nationale.

Sur le chapitre du MRV, un document stratégique sur la vision du MRV est en cours d'élaboration, étant prévu qu'il sera publié en 2011.

Outre le financement du FASM du Programme ONU-REDD, parmi les autres partenaires contribuant aux efforts en faveur de la REDD+ du Programme, citons les tranches 1 et 2 de préparation du FCPF qui s'élèvent à 0,2 et 3,4 millions de dollars pour apporter son soutien à la préparation et à la mise en œuvre du Plan R ; 22,5 millions de la part du Partenariat pour les Forêts du bassin du Congo (CBFF) pour soutenir les projets pilotes intégrés de la REDD+ ; et entre 40 à 60 millions de dollars du Programme d'investissement pour la forêt (FIP) à l'appui des programmes de prises de mesures précoces de la phase d'investissement de la REDD+.

3.1.3 Programme national de l'Indonésie

En mars 2009, le Conseil d'orientation a approuvé le financement de 5 644 250 de dollars en faveur de l'Indonésie pour la réalisation de son Programme national complet, les fonds ayant été transférés en janvier 2010. Les décaissements encourus au 31 décembre s'élevaient à 976 086 de dollars.

Tableau 3–3 Programme national de l'Indonésie (en dollars américains)

Organismes participants de l'ONU	Montant alloué jusqu'au 31 décembre 2010	Total des montants transférés jusqu'au 31 décembre 2010	Total des décaissements jusqu'au 31 décembre 2010
FAO	1 498 000	1 498 000	32 618
PNUD	2 996 000	2 996 000	943 468
PNUE	1 150 250	1 150 250	0
TOTAL	5 644 250	5 644 250	976 086

Le Programme national de l'Indonésie vise à mener à bien le processus de préparation à la REDD+. Pour y parvenir, trois résultats s'imposent : 1) la participation renforcée des parties prenantes et l'existence d'un consensus au niveau national ; 2) un exemple réussi de mise en place d'un niveau de référence des émissions, d'un système MRV de (mesure, de rapportage et de vérification) et de dispositifs équitables de paiement sur la base de la structure nationale REDD+ ; et 3) la capacité effective de mettre en œuvre la REDD+ aux niveaux décentralisés. La durée prévue du programme est de 20 mois à compter de janvier 2010.

En Indonésie, le Programme ONU-REDD - entré dans la « phase de mise en œuvre » au mois de mars après avoir été lancé à l'occasion de l'atelier de démarrage, auquel participaient des parties prenantes clés – a créé une Unité de gestion de projets ONU-REDD et mis en place une nouvelle structure REDD+ en Indonésie. La signature d'une Déclaration d'intention de 1 milliard de dollars entre la Norvège et l'Indonésie en mai constitue un événement marquant, qui intensifie le besoin de renforcer la capacité des principaux acteurs appelés à jouer un rôle déterminant au niveau du changement climatique et de la REDD+.

Au sujet du résultat qui vise à renforcer une participation multipartite et l'existence d'un consensus au niveau national, l'un des résultats notoires pour 2010 a certes été l'élaboration multipartite de la première esquisse de stratégie nationale REDD+. L'Agence nationale du plan de développement de l'Indonésie (Bappenas) bénéficiant de l'appui de l'ONU-REDD, a apporté son soutien à la rédaction du document sous forme d'un processus de consultation multipartite très approfondi et extrêmement minutieux. Ledit processus comportait des discussions et consultations entre groupes de réflexion au niveau national ainsi que la préparation et la mise en œuvre d'une série de réunions de consultation régionales. À ce sujet, plus de 300 parties prenantes, représentant plus de 200 organisations issues d'organisations locales, nationales et internationales, ont participé aux 7 consultations publiques régionales et nationales. Ceci a donné l'occasion d'établir d'importants partenariats, à la fois avec la Bappenas et les ministères responsables pertinents, les collectivités régionales, les ONG, la société civile, des universitaires et le secteur privé.

Le fait d'ouvrir l'accès au processus a certes accru la participation et l'appropriation de la part des parties prenantes, tout en améliorant la qualité des avant-projets. En fait, le processus a débouché sur trois avant-projets publics, sur un résumé exécutif de stratégie REDD+ nationale et sur un rapport du processus

d'élaboration de la stratégie nationale. La Bappenas a officiellement remis la version définitive de la stratégie REDD+ au groupe de réflexion de la REDD+ en novembre.

De surcroît, le Sulawesi central a été choisi comme principale province pilote, ayant été en outre décidé que l'on porterait aussi par la suite davantage d'intérêt à d'autres provinces du Sulawesi, dans une perspective plus large de l'île. Des structures de mise en place ont été instaurées et les activités ont débuté.

Concernant la question du MRV, le Programme – en consultation avec le ministère de la Foresterie – a mis au point des instruments d'informations sur le MRV et il est sur le point d'organiser une formation sur la télédétection et sur l'inventaire forestier au Sulawesi central, en participation avec l'université de Tadulako. À noter aussi que le Programme ONU-REDD a fixé un niveau d'émission historique initial lié à la forêt au Sulawesi central, pour la période de 2000 à 2009. Ceci a été décidé pour expliquer la méthodologie applicable aux processus associés aux MRV et NER.

Pour ce qui est de la faculté de mettre en œuvre la REDD+ à des niveaux décentralisés, le Programme a mis en point des moyens de communication, des domaines Web ayant été créés à l'appui du processus de stratégie REDD+ au niveau national. Par ailleurs, des partenariats institutionnels ont été établis en particulier avec le groupe de réflexion de la REDD+, de constitution récente, et qui bénéficie de l'appui du Programme ONU-REDD avec lequel il a collaboré en de nombreuses occasions. De surcroît, le Programme ONU-REDD a entamé une collaboration avec le Conseil national des forêts (DKN) pour définir des directives nationales applicables à la REDD+ en Indonésie.

Le programme a identifié un certain nombre de problèmes au niveau de l'harmonisation des questions de mise en œuvre entre les organisations des Nations Unies et le ministère de la Foresterie.

En complément du financement assuré par le FASM du Programme ONU-REDD, mentionnons aussi les contributions en nature du ministère de la Foresterie, notamment le traitement du directeur du Programme national et du directeur adjoint du Programme national et les salaires des services financiers / d'approvisionnement ; l'occupation des salles de réunion à titre gracieux ; la présence gouvernementale aux réunions animées par le Programme ONU-REDD ; les déplacements internationaux, soit le trajet du responsable et du directeur du Programme national à Cancun et celui du responsable du Programme national au Brésil. Le PNUD a également contribué sous forme d'un cofinancement en finançant le temps employé par les trois administrateurs de programme et par les autres équipes des différents services.

3.1.4 Programme national du Panama

Le Programme national du **Panama** d'un montant de 5 300 000 de dollars a été approuvé par le Conseil d'orientation en octobre 2009, les fonds ayant été transférés en novembre 2010. Aucun décaissement n'a été déclaré au 31 décembre 2010 étant prévu que l'exécution budgétaire débutera en fin janvier 2011.

Tableau 3-4 Programme national du Panama (en dollars américains)

Organismes participants de l'ONU	Montant alloué au 31 décembre 2010	Total des montants transférés au 31 décembre 2010	Total des décaissements au 31 décembre 2010
FAO	2 189 000	845 300	0
PNUD	2 067 350	906 290	0
PNUE	1 043 650	418 370	0
TOTAL	5 300 000	2 169 960	0

Le Programme ONU-REDD au Panama vise à aider le gouvernement à mettre en place un régime REDD efficace. Cela facilitera la réalisation de l'objectif plus général que s'est fixé le Panama selon lequel, d'ici à 2012, le pays aura achevé le processus de préparation à la REDD et sera doté des capacités nécessaires à la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts au niveau national. Les résultats du Programme sont les suivants : 1) capacité institutionnelle effective à l'appui de la coordination et de l'exécution du Programme REDD au Panama ; et 2) capacité technique en matière de suivi et de MRV de la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts. La durée prévue du programme est de 36 mois.

En raison d'un remaniement des autorités responsables du projet de REDD+ au Panama, la mise au point finale du document a été retardée. Le document définitif du Programme national a été signé par l'Autorité nationale de gestion de l'environnement (Autoridad Nacional del Ambiente en espagnol), le ministère de l'Économie et des Finances du Panama, et les agences de l'ONU en octobre 2010. Ceci a mené au déblocage de fonds de la part du FASM en novembre, le Programme étant désormais prêt à entrer dans sa phase de démarrage et de mise en œuvre. Il a été procédé à un exercice de planification minutieux pour l'année 2010 et le démarrage du Programme national du Panama devrait commencer en janvier 2011.

Les efforts déployés pour regrouper le Programme national et le R-PP du FCPF en un seul document ont dû être provisoirement abandonnés, dans l'attente d'une définition des autres modes de prestation des multiples partenaires.

En complément du financement du Programme ONU-REDD, il faut aussi compter sur les contributions d'autres partenaires aux efforts déployés en faveur de la REDD+ au Panama. Ils comprennent un montant de 3,6 millions de dollars de la part du FCPF, sous réserve de l'aval définitif du gouvernement du Panama ; 60 000 dollars du GTZ en vue d'une étude sur les moteurs de déforestation et le plan de renforcement du COONAPIP. En dernier lieu, l'UICN a également apporté sa contribution d'un montant de 50 000 dollars en vue de soutenir des projets de formation et d'orientation en planification au profit de la COONAPIP.

3.1.5 Programme national de la Tanzanie

Le Programme national de la **Tanzanie** d'un montant de 4 280 000 de dollars a été approuvé par le Conseil d'orientation en mars 2009, les fonds ayant été transférés en janvier 2010. Les décaissements déclarés s'élevaient à 128 717 dollars.

Tableau 3-5 Programme national de la Tanzanie (en dollars américains)

Organismes participants de l'ONU	Montant alloué jusqu'au 31 décembre 2010	Total des montants transférés jusqu'au 31 décembre 2010	Total des décaissements jusqu'au 31 décembre 2010
FAO	1 498 000	1 498 000	39 000
PNUD	2 568 000	2 568 000	89 717
PNUE	214 000	214 000	0
TOTAL	4 280 000	4 280 000	128 717

En tant que composante de la stratégie progressive adoptée par le gouvernement à l'appui de la REDD+, le Programme ONU-REDD en Tanzanie renforcera la préparation du pays à la REDD+. Les résultats du programme sont les suivants : 1) renforcement du cadre national de gouvernance et des capacités institutionnelles en faveur de la REDD+ ; 2) capacité accrue de prendre en compte tous les éléments de la REDD+ dans les systèmes nationaux de suivi, d'évaluation, de rapportage et de vérification ; 3) renforcement des capacités de gestion de la REDD+ et de fourniture d'autres services tirés des écosystèmes forestiers aux niveaux régional et local; et 4) appui de l'ensemble des parties prenantes concernées à la REDD+. Au départ, il avait été prévu que le Programme national se déroulerait sur 24 mois à compter de janvier 2010 ; mais, étant donné que la mise en œuvre n'a débuté qu'en juillet 2010 une prorogation à titre gratuit jusqu'en juin 2012 a été sollicitée.

Le Programme est entré dans sa phase de mise en œuvre, dès que le rapport de démarrage a été entériné en mai et dès l'arrivée d'un personnel clé du programme en juin et juillet. Des dispositions en matière de gestion ont été mises en place, dont l'instauration d'un Groupe de gestion et de coordination du Programme. Celui-ci est doté d'une équipe complète, assurant une étroite coordination avec le Groupe de réflexion national de la REDD et avec d'autres organisations et institutions œuvrant en faveur de la REDD+ en Tanzanie sur des questions pertinentes, au nombre desquelles l'agenda du programme, les réunions avec les homologues gouvernementaux en vue de planifier et de convenir des objectifs visés, de la gestion des ressources et des procédures de mise en œuvre à adopter pour garantir la réalisation des activités au titre du Programme ONU-REDD.

Au sujet du résultat 1 - renforcement du cadre national de gouvernance et des capacités institutionnelles en faveur de la REDD+ - le Programme ONU-REDD a encouragé la participation du personnel du ministère des Ressources naturelles et du Tourisme à un atelier de formation portant sur l'évaluation des répercussions sociales dans le cas de projets liés au carbone forestier. De concert avec des partenaires, il a organisé un atelier de formation sur le thème des coûts d'option de la REDD+ ; il s'est également lancé dans des activités amont, visant à étudier le potentiel et l'adéquation des différentes pratiques de gestion forestière applicables à la mise en œuvre des initiatives liées à la REDD+ en Tanzanie.

Au sujet du résultat 2 - capacité accrue concernant le MRV - le Programme a bien avancé. Deux ateliers de formation ont été organisés sur le thème de la télédétection en septembre 2010, financées par l'ONU-REDD et le Programme NAFORMA (Suivi et évaluation des ressources forestières nationales en Tanzanie), renforçant la coopération capitale entre les deux programmes. Par ailleurs, un autre atelier qui s'est déroulé en novembre a

fourni aux participants des outils leur permettant d'analyser les coûts d'option associés à la REDD+, - un élément décisif qui demande à être intégré dans l'élaboration des stratégies nationales à l'appui de la REDD+.

Le Programme a financé la remise en état de locaux destinés à abriter un Laboratoire SIG et un espace voué à être aménagé en futurs bureaux pour le personnel de l'Unité de cartographie du gouvernement. Il soutient la création d'un Centre national de suivi du carbone (NCCM) en organisant un atelier du Groupe de travail technique MRV du groupe de réflexion de la REDD en décembre, afin d'examiner une proposition de création du NCCM.

Au sujet du résultat 3 - renforcement des capacités de gestion de la REDD+ et de fourniture d'autres services tirés des écosystèmes forestiers aux niveaux régional et local - les activités visent à diriger la mise en œuvre de la REDD+ et à vérifier l'adéquation des options de répartition des paiements. Du fait que plusieurs projets pilotes liées à la REDD+ sont déjà en cours de réalisation en Tanzanie, l'équipe de l'ONU-REDD a entrepris d'évaluer à quel stade ils en sont et de tenter de trouver des moyens susceptibles d'y ajouter de la valeur, en renforçant le partage de l'information et en ayant recours à des mécanismes d'apprentissage partagés.

Au sujet du résultat 4 - appui de l'ensemble des parties prenantes concernées à la REDD en Tanzanie - le Programme a appuyé la participation d'un membre du Groupe de réflexion national de la REDD lors de la COP 16 qui s'est tenue à Cancun, au Mexique. .

En complément du financement du FASM du Programme ONU-REDD, il faut aussi compter sur les contributions d'autres partenaires aux efforts déployés en faveur de la REDD+ du Programme, à hauteur de 80 millions de dollars pour le Partenariat Norvège-Tanzanie sur le changement climatique et la foresterie de la part de l'Ambassade Royale de Norvège ; de 5,6 millions de dollars de la part du gouvernement finlandais, de la FAO et du gouvernement de Tanzanie en faveur du Programme NAFORMA (Suivi et Évaluation des ressources forestières nationales de Tanzanie) : de 151 209 dollars du Bureau de pays du PNUD destinés aux activités du PNUD avant que les fonds ne soient disponibles dans le pays, et de 73 381 dollars du FCPF/WBI prévus pour une formation sur les « coûts d'option » applicables à la REDD+.

3.1.6 Programme national du Viet Nam

Le Programme national complet du **Viet Nam** d'un montant de 4 384 756 de dollars a été approuvé en mars 2009, les fonds ayant été transférés en octobre 2009. Les décaissements déclarés s'élevaient à 1 691 409 de dollars en décembre 2010.

Tableau 3-6 Programme national du Viet Nam (en dollars américains)

Organismes participants de l'ONU	Montant alloué au 31 décembre 2010	Total des montants transférés jusqu'au 31 décembre 2010	Total des décaissements jusqu'au 31 décembre 2010
FAO	1 690 814	1 690 814	172 992
PNUD	2 501 128	2 501 128	1 457 235
PNUE	192 814	192 814	61 182
TOTAL	4 384 756	4 384 756	1 691 409

Le Programme national du Viet Nam vise à renforcer les capacités institutionnelles et techniques des organisations concernées aux niveaux central et local en vue de s'assurer que, d'ici à la fin 2012, le pays aura achevé le processus de préparation à la REDD+ et qu'il sera en mesure de contribuer à la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts. Le Programme s'articule autour de trois

composantes majeures : 1) renforcer les capacités institutionnelles et techniques en vue d'une coordination nationale permettant de gérer les activités liées à la REDD+ au Viet Nam ; 2) améliorer la capacité de gestion des activités REDD+ et fournir d'autres types de paiement pour les services rendus par les écosystèmes au niveau régional grâce à la planification et à la mise en œuvre du développement durable ; et 3) établir des dispositifs de coopération sur le partage de l'information et des expériences concernant la mise en œuvre de la REDD dans la région du Bassin du Bas-Mékong, en particulier dans les quatre pays sélectionnés au titre du FCPF (Viet Nam, République Démocratique Populaire du Laos (RDPL), Cambodge et Thaïlande).

Au départ, il avait été prévu que le Programme national durerait 20 mois, à compter d'octobre 2009. En vue de soutenir la mise en œuvre des activités, une prorogation à titre gratuit de huit mois a été examinée et approuvée lors de la réunion du Conseil exécutif du Programme en décembre 2010. La date de clôture du programme est maintenant prévue au 31 décembre 2011.

Les principaux accomplissements de l'année 2010 ont été l'élaboration d'un document de stratégie nationale à l'appui de la REDD+, la création d'un système de partage des avantages (BDS), l'élaboration d'une stratégie de communication, une présence aux niveaux international et régional, la mise au point de méthodologies en vue de l'application du CPLCC au niveau des villages concernés par la REDD, le suivi participatif du carbone, la contribution à l'élaboration de la Proposition de préparation à la REDD (R-PP) et la Proposition de la Phase II de l'ONU-REDD.

Au sujet du résultat 1 - renforcer les capacités institutionnelles et techniques en vue d'une coordination nationale permettant de gérer les activités liées à la REDD+ au Viet Nam – le document de stratégie de la REDD+ est en cours d'élaboration, soutenu par le Programme national de l'ONU-REDD, et fait en ce moment l'objet d'une consultation exhaustive à l'échelle nationale. Une fois achevé, il aura valeur de contexte juridique au regard du Programme national REDD+, définissant les rôles et responsabilités des acteurs étatiques et non étatiques dans le cadre de la mise en œuvre du REDD+ dans le pays. Des activités régionales ont débuté, avec l'échange d'informations entre les pays de l'ONU-REDD dans la région Asie-Pacifique, suivi d'un dialogue sur les déplacements des émissions en novembre à Bangkok.

Le renforcement des capacités en faveur de la REDD+ s'est nettement amélioré, grâce à la création d'un Réseau national REDD+ et à l'élaboration d'une stratégie de communication et de sensibilisation, constituant un outil précieux dans le partage des leçons dégagées aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale.

Au sujet du résultat 2 - améliorer la capacité de gestion des activités REDD+ et fournir d'autres types de paiement pour les services rendus par les écosystèmes au niveau régional grâce à la planification et à la mise en œuvre du développement durable – un groupe de travail provincial en faveur de la REDD+ a été créé, étant actuellement en pleine activité dans la Province de Lam Dong. De plus, un Suivi participatif du carbone (PCM) est en cours d'élaboration sur la base d'une approche sur le terrain en vue de rendre compte des émissions de carbone dans les forêts liées au REDD+. Un manuel de méthodologie de PCM a été rédigé et testé sur le terrain dans les deux régions pilotes. Il est prévu d'intégrer ce système à un cadre plus étendu au Viet Nam.

Le processus, consistant à obtenir le Consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause dans le cas des activités sur le terrain liées à la REDD+, a été mis en œuvre dans deux régions pilotes, sur la base d'une approche « huit pas - trois phases » entre la fin janvier et la mi-juin, accédant à 5 474 personnes de 20 communes des deux régions. Le Système de partage des avantages (BDS) a été présenté à l'occasion d'un atelier de consultation locale, organisé en décembre, les constatations formulées à l'issue de cet atelier par les autorités provinciales sur des questions clés du système se révélant d'une grande valeur.

Au sujet du résultat 3 – renforcer les connaissances des approches visant à réduire le déplacement des émissions dans la région – un atelier régional ONU-REDD été organisé à Bangkok ainsi qu'un dialogue sur le déplacement des émissions, en novembre. Lors du dialogue, un certain nombre de questions ont été examinées

et planifiées en vue de resserrer davantage la collaboration entre les pays du Bas-Mékong dans le cadre des activités liées à la REDD+.

En complément du financement du FASM du Programme ONU-REDD, la GTZ a financé 40 000 dollars pour co-parrainer une étude sur un Système de partage des avantages au titre du Programme ONU-REDD. De surcroît, plusieurs autres activités liées à la REDD+ sont parrainées par la JICA, NORDECO-Finlande, le Partenariat forestier FAO-Finlande et le projet FORMIS. Ces activités sont évaluées à 1 million environ.

3.1.7 Programme national de la Zambie

Le Programme national complet de la **Zambie** a été approuvé en mars 2010 à hauteur de 4 490 000 de dollars, les fonds ayant été transférés en octobre 2010. Aucun décaissement n'a été déclaré au 31 décembre 2010 étant prévu que l'exécution budgétaire débutera en fin janvier 2011.

Tableau 3-7 Programme national de la Zambie (en dollars américains)

Organismes participants de l'ONU	Montant alloué au 31 décembre 2010	Total des montants transférés au 31 décembre 2010	Total des décaissements au 31 décembre 2010
FAO	2 180 000	900 192	0
PNUD	1 995 000	664 996	0
PNUE	315 000	120 005	0
TOTAL	4 490 000	1 685 193	0

Le but que se propose le Programme national de la Zambie est de préparer les parties prenantes et les institutions zambiennes à une future mise en œuvre effective, de portée nationale, de la REDD+, ayant pour objectifs : i) d'instituer des capacités institutionnelles et de parties prenantes en vue de mettre en œuvre la REDD+ ; ii) de créer un contexte politique propice à la REDD+ ; iii) de formuler des modèles de partage des avantages que procure la REDD+ et iv) de créer des systèmes de MRV (Suivi, Rapportage et Vérification) applicable à la REDD+. La durée du Programme national est fixée à 36 mois.

Les activités, entreprises en 2010, comprennent plusieurs réunions des parties prenantes, organisées en vue d'entériner le Programme national – achevé en octobre – et le lancement officiel du Programme à Lusaka le 23 novembre, auquel ont participé plus de 70 parties prenantes issues du milieu universitaire, d'ONG diverses, de ministères de services gouvernementaux, du secteur privé et des médias. Le premier avant-projet de la démarche harmonisée, qui préside à l'évaluation des transferts de fonds destinés au partenaire du gouvernement chargé de l'exécution du programme – une condition sine qua non de la mise en œuvre – a été remis fin décembre. L'évaluation devrait théoriquement être terminée fin janvier 2011. Enfin, le plan de travail et le budget pour 2011 ont été finalisés par le Département des forêts du Gouvernement zambien et les Agences des Nations Unies en décembre 2010.

3.2 Programme global ONU-REDD

En 2010, le travail du Programme global ONU-REDD a porté en priorité sur l'élaboration d'approches, analyses, méthodologies, outils, données et bonnes pratiques en commun, ainsi que sur ses activités relatives aux garanties sociales et environnementales dans plusieurs domaines d'activités. Afin d'appuyer ces activités, le **Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD a approuvé 15 millions de dollars américains supplémentaires pour le Programme global, portant son financement total à ce jour à 24,6 millions de dollars.**

L'allocation de 15 millions consentie en 2010 se décompose en plusieurs crédits de 3 763 577 de dollars, 8 688 584 de dollars et 2 569 461 de dollars approuvés respectivement en mars, juillet et novembre. Tous les montants ont été transférés et les décaissements au 31 décembre s'élevaient à 13 529 323 de dollars.

Tableau 3-8 Transferts et décaissements pour le Programme global (en dollars américains)

Organismes participants de l'ONU		Montants alloués au 31 décembre 2010	Montants transférés jusqu'au 31 décembre 2010	Total des décaissements au 31 décembre 2010
FAO	Affecté	3 620 810	3 620 810	
	Non affecté	4 358 875	4 358 875	
	Total FAO	7 979 685	7 979 685	5 027 068
PNUD	Affecté	2 530 632	2 530 632	
	Non affecté	4 679 302	4 679 302	
	Total PNUD	7 209 934	7 209 934	3 451 205
PNUE	Affecté	2 537 142	2 537 142	
	Non affecté	6 856 866	6 856 866	
	Total PNUE	9 394 008	9 394 008	5 051 050
Total des sommes affectées et non affectées⁴		24 583 627	24 583 627	13 529 323

Tout au long de 2010, il est apparu nécessaire d'accompagner les pays dans la préparation à la REDD+ de services supplémentaires. En conséquence, en juillet 2010, le Conseil d'orientation a approuvé un élargissement du portefeuille du Programme global en lui adjoignant trois nouveaux domaines d'activités : la **gouvernance nationale REDD+**, relative à la faculté du pays à coordonner les différents organismes gouvernementaux et de collaborer avec eux, acheminer des volumes substantiels de financements, renforcer les capacités, lutter contre la corruption et promouvoir et respecter les garanties ; la **gestion des paiements REDD+ guidée par les principes de transparence, d'équité et de responsabilité** axée sur l'élaboration d'orientations et l'établissement d'un dialogue sur les risques de corruption dans la REDD+, la mobilisation de l'engagement des acteurs d'entreprise, le renforcement des approches nationales sur les systèmes de partage des avantages et l'analyse des transferts conditionnels de fonds ; et l'**appui aux investissements REDD+ durables dans la transformation des secteurs forestiers concernés**, destiné à soutenir les pays dans l'identification, l'harmonisation et la mobilisation des investissements afin de modifier significativement les modes d'exploitation et de gestion des forêts, aboutissant à des systèmes économiques et des sources de revenus alternatifs ou différents.

Les résultats escomptés du Programme global sont les suivants :

⁴ "Affecté" s'entend des allocations provenant des contributions affectées au Programme global. "Non affecté" s'entend des allocations provenant des contributions au Programme ONU-REDD qui n'ont pas été affectées.

1. Meilleure orientation du MRV et du suivi ;
2. Engagement accru des populations autochtones, de la société civile et des autres parties prenantes ;
3. Renforcement du cadre analytique et technique afin de concrétiser les avantages multiples ;
4. Meilleure gestion, coordination et de communication des savoirs ;
5. Transparence et effectivité accrues dans la gouvernance nationale REDD+ ;
6. Création de systèmes équitables de partage d'avantages ;
7. Soutien à la mutation du secteur sobre en carbone.

Le Programme global initial était prévu pour une période de 18 mois, entre janvier 2009 et juin 2010. Il a été prorogé deux fois, jusqu'à décembre 2010 et juin 2011.

En 2010, le Programme global a sensiblement progressé dans son appui à la préparation des pays en vue du futur mécanisme REDD+.

Résultat 1 : Meilleure orientation du MRV et du suivi

Pour se doter d'un mécanisme REDD+ effectif, les pays doivent mettre sur pied des systèmes solides et compatibles de MRV et de suivi (MRV&M) des aspects physiques, sociaux et économiques imposés par la REDD+, tels que les émissions de gaz à effet de serre, les données rendant compte des activités et les informations relatives aux garanties. Le MRV&M est l'un des principaux volets du soutien apporté aux pays et l'un des plus vastes domaines d'action du Programme ONU-REDD.

En 2010, le Programme ONU-REDD a appuyé les pays dans leur élaboration de méthodologies de MRV&M adaptées aux besoins nationaux. Par le biais du Programme global, la FAO a apporté un appui technique en 2010 aux pays suivants : Cambodge, République démocratique du Congo, Équateur, Indonésie, Îles Salomon, Tanzanie et Zambie. Ce soutien a pris la forme de conseils techniques sur l'inventaire, la cartographie, l'acquisition et l'analyse de données et un accompagnement du pays dans le cadre des conditions de notification fixées par la CCNUCC.

De nouveaux partenariats ont été créés pour contribuer à doter les pays de capacités. Une collaboration a été convenue avec le United States Forest Service afin d'œuvrer dans des pays REDD+ stratégiques, avec la Coalition for Rainforest Nations (CfRN) et la suite de l'accord conclu avec le GEO et le GEO-FCT afin de mettre au point des programmes conjoints sur le développement de capacités de MRV. Le Programme ONU-REDD est en outre devenu partenaire pilote de Google et soutient l'élaboration de leurs outils de MRV et de suivi, notamment les applications permettant d'appuyer les travaux de télédétection dans les pays REDD+. Ainsi la FAO sera-t-elle utilisateur témoin des algorithmes de Google Earth.

La fourniture de données a été améliorée. Un jeu complet d'outils de cartographie et d'analyse d'images satellite (support pédagogique, manuels et cours) a été créé en collaboration avec l'INPE (Brésil), et un atelier de

formation organisé. Un groupe d'experts de la FAO a été formé afin de créer des capacités et d'assurer un suivi des pays ONU-REDD dans le sillage de la formation de l'INPE.

Le Programme ONU-REDD, avec Chatham House, Global Witness et l'Institut des ressources mondiales a lancé une collaboration sur le suivi de la gouvernance, afin de favoriser une entente mutuelle sur les méthodes de suivi de la gouvernance et sur le choix des paramètres prioritaires. Citons ainsi une répartition claire des responsabilités et rôles institutionnels, la nécessité d'une coordination effective entre les institutions et dans tous les secteurs, la faculté des institutions à mettre en œuvre les décisions, des systèmes transparents pour la gestion des budgets et des flux financiers, et la participation réelle de toutes les parties prenantes.

Résultat 2 : Engagement accru des parties prenantes dans le projet de REDD

Le Programme ONU-REDD a joué un rôle déterminant dans le soutien à l'engagement des populations autochtones (PA) et des autres communautés tributaires de la forêt et de la société civile dans le projet de REDD+ aussi bien à l'échelon mondial qu'au niveau national. Grâce à ces activités, les représentants des populations autochtones et de la société civile ont été activement associés à la définition du projet de REDD+. Les activités ayant contribué à ce résultat ont concouru à : renforcer les pratiques d'engagement des parties prenantes dans les activités du Programme ONU-REDD ; informer et solliciter la participation des parties prenantes au sein des PA, des communautés tributaires de la forêt et de la société civile dans les principaux processus REDD+ ; et appuyer les Programmes nationaux ONU-REDD afin de faire participer plus activement ces parties prenantes.

En 2010, le Programme ONU-REDD a réuni deux consultations régionales auprès des représentants des PA et des spécialistes autour des questions du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC) et des mécanismes de recours afin de doter le Programme d'orientations tout en informant et sollicitant les populations autochtones sur ces questions.

L'harmonisation des orientations du Programme ONU-REDD et du FCPF concernant l'engagement des parties prenantes a abouti à l'élaboration de "Directives sur l'engagement des parties prenantes dans la préparation à la REDD+, privilégiant la participation des populations autochtones et des autres communautés tributaires des forêts". Ces directives renforcent la coordination et les normes applicables à l'engagement des parties prenantes entre le FCPF et le Programme ONU-REDD dans les pays où interviennent les deux programmes. Ce texte illustre la détermination du Programme ONU-REDD à coordonner les activités ses activités avec d'autres initiatives REDD+.

Un mandat (*ToR*) ainsi qu'un modeste système de bourse ont été créés pour appuyer les membres du Conseil d'orientation issus des PA et des OSC à sensibiliser leurs concitoyens et les informer des activités du Programme ONU-REDD et des décisions du Conseil d'orientation.

Résultat 3 : Renforcement du cadre analytique et technique des avantages multiples pour les décideurs de la REDD+

2010, Année internationale de la biodiversité, a marqué une étape importante dans la création de concepts et d'outils contribuant à la sauvegarde et au renforcement de la biodiversité et des services écosystémiques pendant la phase de mise en œuvre de la REDD+.

Dans ce domaine d'activités, en 2010, le développement de l'outil d'évaluation des approches et risques des normes minimales sociales et environnementales a marqué une étape importante. Dans leur ébauche, les principes et critères sociaux et environnementaux d'ONU-REDD est lié aux garanties de REDD+ du texte LCA de l'accord de Cancun : ils abordent des questions telles que les structures nationales de gouvernance, la participation des parties prenantes, les droits et savoirs traditionnels des populations autochtones et la conservation des forêts naturelles et de la biodiversité. Ces outils sont destinés dans un premier temps à une utilisation itérative dans la conception et la mise en œuvre des Programmes nationaux ONU-REDD, mais dotés de la souplesse nécessaire pour être adoptés par d'autres parties prenantes et appliqué à un plus grand nombre d'activités de préparation. L'approche entend accompagner et améliorer la conception des programmes, renforcer la confiance des parties prenantes et la transparence et la viabilité de l'ensemble des activités des programmes.

Autre grand succès de l'année 2010, des analyses et outils ont été élaborés pour garantir et renforcer les avantages de la REDD+ en termes de services de biodiversité et écosystémiques, notamment les analyses spatiales portant sur le carbone et les avantages multiples. Ces analyses à l'échelon national ou régional fournissent aux décideurs des outils efficaces et instructifs qui procurent aux pays la possibilité de mettre sur pied un cadre national plus solide pour les avantages multiples fondés sur des données. En 2010, le Programme ONU-REDD a tenu un atelier international sur l'identification et la promotion des avantages écosystémiques de la REDD+ et, lors de la réunion de la CBD à Nagoya, inauguré sa publication "Au-delà du carbone : les avantages écosystémiques de la REDD+". Cette parution rassemble les neuf premiers rapports de la série des *Avantages multiples*, qui évoque des sujets tels que le rôle de la biodiversité dans la promotion de la résilience des stocks de carbone forestiers, un répertoire des métadonnées concernant le carbone, la biodiversité et les autres avantages multiples pour la Bolivie, et un outil d'évaluation des services écosystémiques des forêts nouvelles et restaurées.

Résultat 4 : Gestion des connaissances, coordination et communication

À mesure que s'étend le Programme, il devient de plus en plus urgent de créer des mécanismes systématiques et habilement définis de gestion des connaissances, de communication, de collaboration et de coordination interinstitutionnelles. En 2010, de nouveaux financements sont venus renforcer significativement le Programme, nécessitant des mécanismes de gestion et de coordination plus systématiques et mieux structurés. Les trois organismes et le secrétariat ont œuvré pour l'établissement et le renforcement de tels mécanismes à différents niveaux géographiques, entre les différents projets, dans la coordination des programmes et dans la supervision stratégique. Le Programme ONU-REDD a fait figure de programme phare et de modèle pour la coopération des Nations Unies dans les trois organismes.

Signe de la confiance que la communauté internationale place dans le Programme ONU-REDD, l'équipe du Programme, de concert avec l'équipe de gestion du FCPF accueilli par la Banque mondiale, a été invitée à fournir des services de secrétariat au nouveau partenariat provisoire REDD+ créé à Oslo le 27 mai 2010 par 48 pays, avec pour mission de coordonner et faire progresser les efforts de REDD+.

La communication et la gestion des connaissances ont joué en 2010 un rôle majeur dans le renforcement des capacités en faveur de la REDD+. La production et la diffusion de tous les nouveaux supports de communications en 2010 ont directement contribué à l'échange d'informations concernant le Programme ONU-REDD et les avancées de la REDD+ avec le public intéressé, aussi bien au sein du Programme qu'à l'extérieur.

Doté d'une équipe complète, le secrétariat du Programme ONU-REDD était pleinement opérationnel en janvier 2010. Le secrétariat a mené à bien l'organisation de deux réunions du Conseil d'orientation et achevé l'élaboration de la stratégie du Programme. Il a en outre resserré ses liens avec les tiers, notamment le FCPF. Le secrétariat a continué de mobiliser les bailleurs, de sorte qu'un financement japonais est en cours de discussion, sans omettre les donateurs actuels : la Norvège, le Danemark et l'Espagne. D'autres bailleurs ont également fait savoir leur intérêt au secrétariat, qui n'a pas cessé d'œuvrer auprès d'eux pour obtenir des financements. En 2010, le secrétariat a franchi une étape dans sa mission consistant à garantir la qualité d'ensemble de l'exécution du Programme ONU-REDD en établissant de nouvelles pratiques de notification et de suivi. Un outil de déclaration élaboré dans l'espace collaboratif du Programme servira la transparence et le rendu des comptes dans les activités du Programme et améliorera la coordination entre les organisations.

Résultat 5 : Transparence et effectivité accrues dans la gouvernance nationale REDD+

L'établissement durable de la REDD+ exige une amélioration de la transparence et de l'efficacité dans la gouvernance nationale de la REDD+. La REDD+ s'appuyant sur la faculté du pays à coordonner les différents organismes gouvernementaux, à acheminer des fonds importants, à renforcer ses capacités, à lutter contre la corruption et à promouvoir et respecter les garanties sociales et environnementales - notamment les droits des populations autochtones et des autres communautés tributaires des forêts - son succès dépend d'une bonne gouvernance.

Le Programme ONU-REDD, œuvrant avec Chatham House, Global Witness et l'Institut des ressources mondiales, a instauré une collaboration sur le suivi de la gouvernance. Deux consultations d'experts ont été organisées afin de préciser le concept de suivi de la gouvernance et de la REDD+.

Le concept d'évaluation participative de la gouvernance (PGA-REDD+) sous la direction des pays, son rôle et ses objectifs (meilleure reddition des comptes et collecte ascendante de données probantes à l'appui des programmes nationaux applicables à la gouvernance, ont été affinés et partagés avec les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux par le biais de communications directes, d'articles publiés dans le bulletin (*newsletter*) et dans le cadre d'ateliers. Cette approche participative, qui peut être mise à profit pour évaluer et instaurer une gouvernance propice aux réformes politiques fondées sur les preuves, contribuant ainsi à élever le niveau de transparence et de responsabilité dans la planification et la mise en œuvre des stratégies REDD+, est de mieux en mieux comprise et bénéficie d'un soutien et d'un intérêt internes et externes grandissants – une réaction d'excellent augure pour 2011, en termes de demande et d'appropriation par les pays.

Résultat 6 : Élaboration de systèmes équitables de partage des avantages

Des progrès considérables ont été réalisés dans le domaine d'activités "partage équitable des avantages". L'essentiel du travail a consisté à orienter les systèmes de transparence et de rendu des comptes, notamment

en prodiguant des recommandations et en suscitant un dialogue sur les risques de corruption dans la REDD+, en fédérant l'engagement des acteurs d'entreprises, en renforçant les approches nationales sur les systèmes de répartition des avantages et l'analyse des transferts conditionnels de fonds.

Le Programme ONU-REDD s'est penché sur les leçons qu'il serait possible de tirer des Transferts conditionnels de fonds, qui ont considérablement contribué à réduire la pauvreté dans de nombreux pays en développement. Ces initiatives sont riches en enseignements, et nous éclairent sur la manière dont les paiements REDD+ peuvent (i) être distribués, notamment aux communautés vulnérables et tributaires des forêts ; et (ii) optimiser les répercussions positives sur les niveaux de pauvreté rurale. Le Programme ONU-REDD a entamé un débat sur ces questions avec le Groupe de la lutte contre la pauvreté du PNUD, qui s'intéresse entre autres au partage des connaissances, des bonnes pratiques et des expériences innovantes sur la protection social dans les pays en développement.

Une collaboration sur l'autonomisation des femmes a été lancée avec les entreprises en 2010. Grâce à ces activités, l'orientation apportée aux systèmes de partage des avantages prendra en compte les questions liées aux sexes. Un mandat a été élaboré conjointement avec le Groupe de l'égalité des sexes du PNUD intitulé "Étude de cas sur l'égalité des sexes dans la REDD+" et qui prévoit l'analyse des répercussions d'une approche sexospécifique de la REDD+ et de sa préparation sur les résultats de la REDD+, notamment les réductions d'émissions, la gouvernance forestière, la subsistance des parties prenantes, le MRV et les avantages sociaux et écosystémiques.

Résultat 7 : Appui à la transition vers un secteur sobre en carbone

Les activités en vertu de cet objectif, dernier domaine d'activités en date du Programme ONU-REDD, ont été entreprises pour développer et détailler le contexte. Des consultations et des ateliers ont été organisés afin de définir la transformation du secteur forestier et de fixer le cours des travaux. L'Indonésie et la RDC ont été identifiées comme pays prioritaires cibles et des missions initiales ont été entreprises afin d'évoquer la transformation du secteur avec les homologues nationaux et d'amorcer les activités dans ces pays.

Le centre Risø du PNUE a été chargé de réaliser l'analyse de l'étude de cas sur la transformation du secteur forestier. Le rapport technique et le sommaire politique présentent aux décideurs politiques et aux investisseurs une série d'enseignements et de solutions sur le coût et les profits découlant des projets forestiers, ainsi que les cycles de coût et de recettes liés aux projets REDD+. Le rapport se fondera sur une analyse de la REDD+, du boisement et du reboisement et des projets forestiers connexes.

Outre le financement assuré par le FASM du Programme ONU-REDD, les partenaires cités ci-après contribuent aux efforts de REDD+ :

COFINANCEMENT DES ORGANISMES ONU-REDD (\$US) cumulés, jusqu'au 31 décembre 2010				
Organis ation particip ante des Nations	Contribution en numéraire	Contribution en nature	Cofinancement total	Descriptif

Unies				
FAO	0 \$	3 149 278 \$	3 149 278 \$	<p>Les contributions correspondent essentiellement aux allocations associées à deux résultats organisationnels spécifiques de la FAO : E4 (la gestion durable des forêts et des arbres est plus répandue, grâce à quoi le déboisement et la dégradation des forêts ont sensiblement diminué et la contribution des forêts et des arbres à l'atténuation des effets du changement climatique et à l'amélioration des moyens de subsistance se renforce) et F5 (Les pays ont renforcé leur capacité de réaction aux nouveaux défis environnementaux, comme le changement climatique et les bioénergies), notamment des heures travaillées équivalent à 10,5 années-personnel. En outre, le programme de terrain de la FAO porte sur plusieurs projets, financés par diverses sources, pertinents pour l'exécution de la REDD dans une série de pays en développement et au niveau mondial. Par ailleurs, le travail mené par la FAO sur la REDD+ est réalisé de façon interdépartementale, l'équipe consacrée représentant à la fois les services de la Foresterie et des Ressources naturelles. 205 844 \$US ont été acquittés par la Norad pour soutenir l'engagement des organisations de parties prenantes afin de mettre à l'épreuve et évaluer les outils et méthodologies proposés dans différents contextes socio-économiques et écologiques, conformément au produit 1.5 du Programme.</p>
PNUD	3 015 435 \$	730 256 \$	3 745 691 \$	<p>Le montant de 730 256 \$US correspond à des contributions en nature sous la forme de salaires de personnel et de frais de déplacement à l'occasion des ateliers ONU-REDD, des missions de pays et des réunions.</p> <p>Les contributions en numéraire s'élèvent à 3 015 435 \$US, dont 1 million de dollars provenant du Groupe de l'Environnement et l'Energie</p> <p>(i) couvre le salaire de l'un des conseillers techniques principaux, (ii) contribue aux activités destinées à impliquer les parties prenantes dans la REDD, (iii) appuie le cadre d'avantages connexes pour les activités liées à la REDD.</p> <p>Quant aux 3 015 435 \$US, ils correspondent aux fonds alloués au programme par les bureaux de pays du PNUD et d'autres sources internes. Parmi les activités financées, mentionnons entre autres la préparation de feuilles de route REDD+ et mise en œuvre initiale, études sur la distribution des avantages et analyses juridiques ainsi que le soutien aux missions de pays et l'acquittement d'une partie des frais de personnel.</p>
PNUE	1 277 000 \$	1 415 050 \$	2 692 050 \$	<p>Ce montant comprend 1 277 000 \$US de liquidités fournies par l'agence au projet ONU-REDD existant, une contribution en nature de 1 415 050 \$US décomposé en 562 890 \$US correspondant au temps et à l'expertise du personnel, 715 000 \$US affectés aux autres ressources du programme ou du projet pour des travaux liés à la REDD et 137 160 \$US pour des bureaux. En sont exclus les 3,5 millions de dollars du Carbon Benefits Project (FEM) et les projets d'appui dirigés par le PNUE. Le cofinancement est susceptible d'augmenter sous réserve des levées de fonds pour le Programme de travail du PNUE 2010-2011.</p>
TOTAL	4 292 435	5 294 584	9 587 019	

4 Les grands succès et les enjeux du Fonds

Le Programme a dans l'ensemble continué de progresser en 2010. Quelque 44 millions de dollars ont été alloués à neuf programmes conjoints ; à ce jour, 36 millions de dollars ont été transférés. Les huit programmes conjoints ayant reçu les fonds font état de divers niveaux d'avancement : certains, comme celui de la RDC, ont déjà abouti aux résultats du Programme national initial, tandis que d'autres en sont au stade de démarrage (Bolivie, Panama et Zambie). Le Programme global, premier programme approuvé, a également progressé selon les modalités envisagées dans le soutien aux efforts nationaux et internationaux REDD+.

Tous les programmes conjoints ONU-REDD ont attesté leur appui aux capacités pour la préparation de la REDD+. Partout, la coordination institutionnelle a été renforcée et un appui a été apporté au renforcement des capacités afin d'élaborer et de commencer à mettre en œuvre les stratégies nationales REDD+. Ils ont également accru la participation d'une grande variété de parties prenantes par le biais d'ateliers, de réunions et d'autres activités – quelques exemples : l'émission et la promulgation d'orientations sur l'engagement et l'étude de l'application de la CPLCC, et ils ont également abordé les éventuels arbitrages entre les différents usages des terres et les modalités de gestion des avantages multiples découlant des forêts et de la REDD+. Le Programme ONU-REDD a également avancé dans son soutien à l'élaboration de systèmes nationaux de suivi forestier et dans l'amélioration de l'accès à des données de télédétection gratuites, régulières et utiles.

Outre les résultats enregistrés, de précieux enseignements se dégagent des pays qui progressent en faveur de la REDD+. Comme l'indique la mise à jour biannuelle du bureau du FASM, la RDC a relevé un certain nombre de facteurs décisifs pour le succès de la REDD+ :

- Le rôle central de la Coordination nationale comme premier moteur du processus ONU-REDD
- La coopération entre les organismes ONU-REDD et le FCPF est essentielle
- La relation et la proximité entre les organismes des Nations Unies est de première importance
- Avant toute chose, la REDD+ perturbe le développement, l'élaboration des politiques et les institutions en place ; à ce titre, elle exige un équilibre des instruments techniques dans une optique politique et de gestion
- La confiance entre les parties prenantes est indispensable
- Vision et leadership importent pour gérer les attentes.

Des pays comme le Viet Nam, qui a également atteint un stade avancé de mise en œuvre, constatent qu'il importe de sensibiliser les autorités provinciales et les organismes d'exécution pour s'assurer d'emblée de leur engagement et leur participation ; de se doter des mécanismes de coordination et du personnel nécessaires à la gestion du Programme ; de gérer les attentes et de prévoir le temps nécessaire pour mettre en œuvre le Programme.

Parmi les difficultés récurrentes, citons les problèmes soulevés par l'établissement de mécanismes de coordination et les unités de gestion, notamment le recrutement des membres clés du personnel, la durée des processus de consultation, et ménager les attentes à l'aune des réalités sur le terrain.

En ce qui concerne le financement, le fonds ONU-REDD s'est élevé de 54 millions de dollars en 2009 à 94 millions de dollars à la fin de l'année 2010, suscitant l'intérêt d'un nombre croissant de nouveaux bailleurs.

Le Programme a sensiblement renforcé ses partenariats, et œuvre en étroite coopération avec d'autres initiatives et institutions REDD+, en particulier le FCPF, le FIP, des agences bilatérales, l'OIBT, l'UICN et le CBFF.

5 Résultats financiers

En 2010, les engagements des donateurs ont augmenté de 39,6 millions de dollars pour atteindre 93,7 millions de dollars. Sur le chapitre des allocations, 44,8 millions de dollars ont été approuvés pour 9 Programmes – 29,8 millions de dollars pour 8 pays et 15 millions pour le Programme global, dont 8,6 millions de dollars provenant de contributions affectées au Programme global et dont 35,5 millions de dollars ont été transférés aux organismes participants.

Le Tableau 5-1 présente le total cumulé, les sources et l'utilisation des financements au niveau du Fonds ONU-REDD. Jusqu'au 31 décembre 2010 inclus, 51,3 millions de dollars, soit 54,7 pour cent des fonds déposés, avaient été transférés aux organismes participants.

Tableau 5-1 Sources et utilisation des fonds pour l'exercice s'achevant le 31 décembre 2010 (en dollars américains)

	Années précédentes au 31 déc. 2009	janv.-déc. 2010**	Montant cumulé au 31 décembre 2010	en pourcentage des sommes brutes déposées
Contributions brutes des bailleurs	54 131 128	39 667 448	93 798 577	100
Intérêts perçus par le Fonds**	778 494	disponibles en mai 2011	778 494	0,8
produit des intérêts perçu par les organismes participants		62 220	62 220	0,1
Commission de l'Agent administratif	(541 311)	(396 674)	(937 986)	1
Fonds transférés aux organismes participants de l'ONU	(15 829 961)	(35 517 080)	(51 347 041)	54,7
Bilan total des fonds auprès de l'Agent administratif	38 538 350	3 815 914	42 354 264	45,2

** Les informations concernant les intérêts perçus seront disponibles en mai 2011.

5.1 Contributions des bailleurs

Les contributions ont augmenté en 2010. La Norvège a déposé 32 millions de dollars supplémentaires et le Danemark 6 millions supplémentaires, tandis que la contribution de l'Espagne, troisième donateur à rejoindre le Programme, s'élevait à 1 million. Le Tableau 5-2 indique que tous les montants engagés avant la fin de l'année 2010 avaient été déposés.

Tableau 5-2 Total des dépôts des donateurs au Fonds du Programme ONU-REDD, montant cumulé au 31 décembre 2010 (en milliers de dollars américains)

Donateur	2008	2009	2010	Total général
Norvège	12 000	40 214	32 193	84 407
Danemark		1 917	6 160	8 077
Espagne			1 315	1 315
Total général	12 000	42 131	39 668	93 799

5.2 Intérêts

Les intérêts perçus au 31 décembre 2010 s'élevaient à 840 714 \$US, composés des intérêts perçus au niveau du Fonds au 31 décembre 2009, soit 778 494 \$US, et 62 220 \$US reçus des organismes participants. Les informations concernant les intérêts perçus par le Fonds en 2010 seront disponibles en mai 2011 et publiées dans le rapport annuel 2010 du Fonds du Programme ONU-REDD.

Tableau 5-3 Intérêts perçus par le Fonds au 31 décembre 2009 et par les organismes participants en 2010 (en dollars américains)

Intérêts				
	2008	2009	2010	Total
Intérêts du Fonds	187 324	591 170		778 494
Organismes participants			62 220	62 220
Total	187 324	591 170	62 220	840 714

5.3 Recouvrement des coûts

En 2010, les commissions de l'Agent administratif étaient de 396 674 \$US, soit 1 pour cent des dépôts. La commission totale de l'AA à ce jour est de 937 981 \$. Quatre-vingt dix-huit pour cent de ce montant sont couverts par les intérêts perçus par le Fonds du Programme ONU-REDD au 31 décembre 2010.

6 Responsabilité et transparence

En 2010, le bureau du FASM a lancé officiellement GATEWAY, une plate-forme de partage des connaissances permettant d'accéder en temps réel (avec un décalage maximal de deux heures) aux données financières du bureau du FASM comptabilisant les contributions des bailleurs, les budgets des programmes et les transferts aux organismes participants de l'ONU. Le site publie également des rapports descriptifs intérimaires et des informations actualisées sur les résultats en cours, et permet de consulter plus de 4 000 rapports et documents pertinents et des outils et tableaux présentant les données financières. La plate-forme, conçue pour fournir au système des Nations Unies des services de gestion des fonds guidés par les principes de transparence et de responsabilité afin d'en renforcer la cohérence, l'efficacité et l'efficience, est consultable sur <http://mdtf.undp.org>.

Outre les informations publiées sur GATEWAY, le site Internet du Programme ONU-REDD, <http://www.un-redd.org/>, dispense également des renseignements mis à jour le concernant.

7 Conclusion

2010 a marqué une étape importante pour le Programme ONU-REDD. Depuis 2009, lorsque le Programme possédait neuf pays pilotes initiaux, le nombre de pays partenaires est passé à 29. En outre, trois pays non pilotes ont obtenu l'approbation de leurs financements par le Conseil d'orientation en 2010. Les Programmes nationaux commencent à mûrir, quoique à différents rythmes de mise en œuvre. Les activités globales servent avantageusement la communauté internationale de la REDD+ et apportent un soutien technique supplémentaire aux efforts nationaux en faveur de la REDD+. La base des donateurs du Programme s'élargit, et les partenariats se multiplient avec d'autres organismes. Les effectifs du secrétariat sont désormais au complet, et les procédures ont été mises en place pour assurer le développement et le suivi des programmes. En somme, les Programmes nationaux et global ont continué d'enregistrer des résultats tangibles dans son appui à l'élaboration par les pays de leurs plans et stratégies nationaux de REDD+.